

SECTION 37 DU CNU

Réflexions et propositions relatives aux missions du CNU

Sondage fait par mail : 16 participants sur 48

2.1 Missions actuelles

<p>● Qualifications : questions spécifiques</p> <p>1. Quantité de travail : faut-il chercher à alléger la procédure de qualification ? Si oui, comment ? .</p>	<p>La situation actuelle est convenable.</p> <p>Rq : peut être alléger pour une requalification</p>
<p>2. Durée : la durée de validité de la qualification (un peu plus de 4 ans) est-elle appropriée, ou faudrait-il l'allonger, éventuellement à vie ? la diminuer ?</p>	<p>Durée convenable</p> <p>Rq : Peut être allongée mais pas au-delà de 6 ans</p>
<p>3. Séquence :</p> <ul style="list-style-type: none">- faut-il abandonner/conservé la qualification a priori actuelle ?- Faut-il revenir, comme c'est le cas pour les postes 46.3 dans la majorité des sections et comme ce fut le cas il y a une quinzaine d'années, à une validation a posteriori des candidats sélectionnés par les établissements ?	<p>Oui, il faut conserver la forme actuelle</p> <p>- ____</p>
<p>4. Voies spécifiques : les procédures aménagées pour les voies spécifiques (46.3, agrégation du supérieur, ...) sont-elles justifiées et appropriées?</p>	<p>Réponse partagée, mais plutôt favorable au maintien du 46.3</p> <p>Rq : la qualification devrait être exigée pour tout changement de grade</p>
<p>5. Recours : les conditions et modalités prévues pour les recours sont-elles appropriées ? Quelles autres conditions seraient envisageables ?</p>	<p>Oui.</p>

● **Promotions (promotion d'échelon, avancement de grade, changement de corps)**

1. Réflexion sur le changement de corps vs promotion Peut-on envisager des cas de transformation automatique de MCF en PR (par exemple MCF Hdr qualifiés PR ...) ?	Réponse défavorable au passage automatique MCF-> Pr
2. Réflexion sur le changement d'échelon	-----
3. La procédure actuelle d'avancement de grade ○ La procédure Electra : est elle satisfaisante ? Si non, comment l'améliorer ? ○ Le circuit du dossier vous paraît-il satisfaisant ? (établissement avec CAR - puis CNU - puis retour à l'établissement). Faut-il revenir au circuit précédent avec le choix entre promotion locale et nationale ? ○ Recours : Peut-on envisager une procédure de recours ? Si oui, avec quelles modalités ? ○ Faut-il ajouter des échelons dans les grilles actuelles ? ○ Comment traiter la question de l'absence de promotions locales dans les petits établissements ? ○ Le rapport entre les nombres de promotions au niveau national et au niveau local est-il satisfaisant ? ○ Le nombre de promotions dans chaque grade est-il satisfaisant ? Si non, en faut-il plus/moins ?	----- Oui, garder le circuit actuel ----- Plutôt Oui Rq : plus d'échelons au milieu ----- OUI NON, insuffisant. Il faut plus.
CRCT Garder le calcul des semestres Avis du CNU pour le local Automatique tous les 7 ans	NON NON Plutôt OUI

2.2 Les missions perdues par les sections CNU

Reclassement et Changement de section) ● Faut-il que le CNU les récupère ? ● Si oui, comment les traiter ? (périodes dans l'année, nombre de	Reclasser Non, choix section Oui
--	----------------------------------

rapporteurs, ...)	

2.3 Les éventuelles futures missions

● Suivi national des carrières

1. Opportunité de cette nouvelle mission : pour les EC, quels en seraient l'intérêt, les intentions, les objectifs, la portée ?	<p>Suivi des carrières" semble un meilleur terme que "évaluation"</p> <p>Globalement favorable à ce que le CNU fasse un suivi de carrière, en tant que garant national, mais pas forcément obligatoire ni systématique.</p>
2. Formes et modalités : quelles formes et modalités (dossier écrit, entretien, comité de visite, statistiques, ...) pourraient prendre cette nouvelle mission ?	Il faudrait être en phase avec les évaluations des établissements
3. Moyens : de quels moyens le CNU devrait-il se doter pour mener à bien cette mission ?	Rq : un secrétariat pour le traitement des dossiers et une base de données accessible sur Galaxie et la mise en place de grille d'évaluation complexe
4. Périodicité : peut-on envisager une procédure récurrente ? si oui quelle périodicité ? Si non, comment mettre en œuvre cette mission ? 5. Acteurs : qui pourrait demander un suivi de carrière au CNU ? qui pourrait être destinataire des documents produits par le CNU dans le cadre de cette éventuelle nouvelle mission (enseignant chercheur, directeur d'unité, président d'université, directeur de département ...) ?	<p>5 ans, avec l'examen mi-parcours pour les dossiers légers.</p> <p>à 5ans en phase avec les établissements</p>

● Evaluation des unités

1. Mission : les sections CNU, avec celles du CoNRS pour les UMR, pourraient-elles assurer la mission de désignation des membres et de cadrage des comités de visite, actuellement à charge des délégués scientifiques de l'AERES?	Plutôt Non
2. Cette nouvelle mission demanderait-elle une ré-élection de l'ensemble des CNU.	Plutôt Non

● **Primes**

1. Si le système actuel de primes est maintenu, le CNU doit-il s'occuper de l'expertise des demandes de ces primes ?	Réponse controversée.
2. Si oui, lesquelles et dans quelles conditions ?	-----
3. Influence des primes sur l'étude des dossiers de qualification ou/et de promotions	Aucune

● **Recrutement: questions spécifiques au CNU en cas de modification du texte sur les comités de sélection.**

1. Participation du CNU	NONn
2. Validation : faudrait-il demander une validation de la composition des commissions ?	NON les universités sont souveraines. NON, 10
Recours viguer, dans lesquels le CNU aurait toute sa place ?	OUI
4. Peut on envisager d'autres types de concours de recrutement que celui actuellement en place	Rq : Un concours national serait complexe à mettre en place ?

3 – Réflexions et propositions relatives au fonctionnement, à la composition et au mode d'élection du CNU

● Propositions

5. Indemnités	Favorable à ce que les suppléants puissent bénéficier d'une prime si ils assistent aux réunions.
Faut-il garder les règles actuelles de déontologie	OUI
2. Locaux et moyens en personnels	Relai en secrétariat nécessaire (par ex. pour les renvois de dossiers ou saisie des résultats)

3. Locaux et moyens en personnels
4. Fichier national des enseignants-chercheurs
4. un grand trombi national?